

❖ Précisions / Responsabilités

- Les enseignants du Golf exercent leur activité sous le statut de travailleurs indépendants.
- À ce titre, les conditions tarifaires applicables aux prestations d'enseignement de l'« École de Golf » relèvent de leur compétence exclusive. Ils encaissent directement les sommes auprès de leur clientèle et assurent, sous leur seule et entière responsabilité, l'organisation et le fonctionnement de leur école de golf.

❖ Rappel des conditions applicables

- L'inscription et les cours de l'école de Golf ne confèrent pas à l'enfant le statut d'abonné du Golf de La Grande Motte.
- L'inscription et les cours de l'école de Golf ne donnent pas accès aux différents parcours du Golf de La Grande Motte.
- Pendant les cours de l'École de Golf, les clubs (pour les enfants ne disposant pas de matériel) et les balles de practice sont inclus.
- En dehors des cours, les clubs et les balles de practice sont payants.
- En dehors des cours, les jeunes souhaitant jouer sur les parcours et n'ayant pas souscrit à La formule 2 « cours + abonnement » devront s'acquitter d'un droit de jeu journalier (Green Fee). Un tarif spécial « Jeune » pour les moins de 18 ans est proposé.
- Les enfants disposant de leur propre matériel doivent se présenter aux cours avec leur sac et leur matériel de golf. Le gardiennage des sacs de golf n'est pas proposé dans l'enceinte du club house.

❖ Pour 2026/2027 : 4 créneaux en fonction des âges et des niveaux

➔ 1h30 : 2 enfants mini / 10 maxi

Mercredi 14h00-15h30 - Loisir enfant- 5/8 ans - Contact infos et règlement direct Jean Pierre Verselin - tél 06.67.95.38.20

Mercredi 14h00-15h30 - Loisir 8/12 ans - Contact infos et règlement direct Pierre Henri Milhau - tél 06.68.400.500

Mercredi 15h30-17h00 - Loisir Ado 12/17 ans - Contact infos et règlement direct Jean Pierre Verselin - tél 06.67.95.38.20

➔ 8 séances de 2h + 2 séances de 3h par trimestre : 2 enfants mini / 9 maxi

Mercredi 14h00-16h00 - Compétition 8/16 ans - Contact infos et règlement direct Marc Boudou - tél 06.61.70.73.87

❖ 2 Formules d'inscription au choix : Accès aux parcours inclus ou formule enseignement seul

➔ FORMULE 1 – COURS COLLECTIFS JUNIORS SANS ACCÈS AUX PARCOURS

- ☐ Enfants Grand-Mottois « Cours loisir 1h30 » : 250 € / l'année scolaire - Sur Présentation du Pass'Motte
- 1 Règlement unique directement auprès de l'enseignant encadrant Jean Pierre Verselin ou Pierre Henri Milhau.

- ☐ Enfants extérieurs « Cours loisir 1h30 » : 300 € / l'année scolaire

- 1 Règlement unique directement auprès de l'enseignant encadrant Jean Pierre Verselin ou Pierre Henri Milhau

- ☐ Enfants Grand-Mottois « Cours 2 h Groupe Compétition » : 320 € / l'année scolaire - Sur
Présentation du Pass'Motte - 1 Règlement unique directement auprès de l'enseignant encadrant Marc Boudou

- ☐ Enfants extérieurs « Cours 2 h Groupe Compétition » : 370 € / l'année scolaire

- 1 Règlement unique directement auprès de l'enseignant encadrant Marc Boudou

La Formule 1 : ne confère pas à l'enfant le statut d'abonné du Golf International de La Grande Motte et ne permet pas de participer aux compétitions interclubs départementales. Le passage des drapeaux est inclus.

➔ FORMULE 2 – COURS COLLECTIFS JUNIORS + ACCÈS AUX PARCOURS

- ☐ Enfants Grand-Mottois « Cours loisir 1h30 » : 560 € (Deux règlements séparés)

➔ 250 € pour les cours sur présentation du Pass'Motte - 1 Règlement directement auprès de l'enseignant

➔ 310 € pour l'abonnement Golf valable 12 mois, accès inclus aux parcours de Golf - 1 Règlement par chèque à l'accueil Golf

- ☐ Enfants extérieurs « Cours loisir 1h30 » : 610 € (Deux règlements séparés)

➔ 300 € pour les cours - 1 Règlement directement auprès de l'enseignant

➔ 310 € pour l'abonnement Golf valable 12 mois, accès inclus aux parcours de Golf - 1 Règlement par chèque à l'accueil Golf

- ☐ Enfants Grand-Mottois « Cours 2h groupe compétition » : 630 € (Deux règlements séparés)

➔ 320 € pour les cours sur présentation du Pass'Motte - 1 Règlement directement auprès de l'enseignant

➔ 310 € pour l'abonnement Golf valable 12 mois, accès inclus aux parcours de Golf - 1 Règlement par chèque à l'accueil Golf

- ☐ Enfants extérieurs « Cours 2h groupe compétition » : 680 € (Deux règlements séparés)

➔ 370 € pour les cours collectifs - 1 Règlement directement auprès de l'enseignant

➔ 310 € pour l'abonnement Golf valable 12 mois, accès inclus aux parcours de Golf - 1 Règlement par chèque à l'accueil Golf

La Formule 2 : L'abonnement peut être souscrit tout au long de l'année et confère à l'enfant le statut d'abonné du Golf International de La Grande-Motte pour une durée de 12 mois, de date à date, et lui permet de participer aux compétitions interclubs départementales. Passage de drapeaux inclus.